Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 056-245614433-20260616-N04BC160626-DE

Décision du bureau communautaire
N°04-BC 16.06.26

L'an deux mille vingt-six, le 16 juin à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 10 juin 2026, s'est réuni en présentiel au siège de Pontivy Communauté, 1, Place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Soizic PERRAULT.
Le bureau communautaire est composé de la Présidente, de 13 Vice-présidents et de 14 membres.
Etaient présents : Soizic PERRAULT, Présidente, Claude VIET, Christophe JOUANNO, Jean-Pierre LE PONNER, Lydia DESMARES, Jean GUILLOT, Daniel AUDO, Lionel ROPERT, Laurent GANIVET, Caroline JEGADO, Jean-Jacques VIDELO, Maryvonne LE FORESTIER, Stéphanie L'HOSTIS-LE DIAGON, Vice-présidents ; Jean-Yves QUENTEL, Laëtitia BRIZOUAL, Arnaud DAVID, Olivier GUEGAN, Luc BOVANI, Roger BERNON, Paul LE GUERNIC, Bernard LE BRETON, Cédric JOSSO, Guy GAUTIER, Laurence MARIVAIN et Olivier CONSTANT, membres.
Absents excusés : Claude-Albert LE BRIS, Vice-président et Lorène BERRONE, membre.

Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Morbihan
Convention et subvention au titre de l'année 2026

La Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Morbihan (CPME 56) est une organisation patronale interprofessionnelle au service des PME et des TPE. La mission de la CPME 56 s'articule autour de la défense et de la représentation des intérêts à la fois économiques et moraux des petites et moyennes entreprises mais aussi autour de l'action sur l'environnement des entreprises afin de créer un terrain favorable à leur développement.

Une cellule d'aide aux entreprises a été créée par la CPME du Morbihan, cette cellule traite environ 1 000 dossiers par an dont 80 % sont solutionnés. Elle a pour objectif de soutenir l'économie du territoire en accompagnant dans les difficultés les chefs d'entreprise des TPE-PME en leur apportant des solutions aux divers problèmes rencontrés.

Afin de formaliser son intervention auprès des entreprises du territoire, la CPME 56 souhaite conventionner avec Pontivy Communauté.
La convention proposée a pour objet de formaliser la collaboration entre Pontivy Communauté et la CPME 56, notamment le soutien de Pontivy Communauté à la cellule d'aide aux TPE-PME. Une contribution financière à hauteur de 2 000 € au titre de l'année 2026 est ainsi sollicitée.

Vu l'avis favorable de la Commission Développement Economique, Agriculture et Enseignement Supérieur du 5 février 2026,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **d'autoriser la signature de la convention de partenariat avec la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Morbihan au titre de l'année 2026,**
- **d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 2 000 euros à la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Morbihan au titre de l'année 2026, sous réserve de remplir les conditions requises précisées dans la convention ;**
- **d'autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents s'y rapportant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
La Présidente
Soizic PERRAULT